

NPNRU et développement de l'économie circulaire au service de l'emploi local et de l'amélioration du cadre de vie

Cet atelier de recherche-action a été commandité par la Ville de Roubaix et effectué en quatre mois par les étudiants du Master 2 Développement Urbain Intégré de l'École d'urbanisme de Paris, encadrés par les enseignants-chercheurs Nadia Arab et Yoan Miot.

Objet de la commande

Quatre quartiers roubaisiens seront concernés par le nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) : **l'Épeule, l'Alma, le Pile et les Trois-Ponts**. Dans ce cadre, la Ville a commandé une étude sur la manière dont l'économie circulaire pourrait être mise au service de l'emploi local et de l'amélioration du cadre de vie. Cette commande se déclinait en trois axes :

- l'identification de filières potentielles d'économie circulaire dans les quartiers concernés par le NPNRU ;
- l'exploration de la filière d'économie circulaire du second oeuvre du BTP ;
- une contribution au projet de Maison de l'économie circulaire au couvent des Clarisses.

Constatant que l'économie circulaire est une notion aussi vaste que complexe, nous avons focalisé nos travaux sur les enjeux du réemploi et de la réutilisation des déchets. En effet, cette approche offre de réels leviers à la Ville pour améliorer le cadre de vie et favoriser l'emploi local. Nous avons cherché à apporter des éclairages sur des moyens concrets de mise en œuvre d'objectifs d'économie circulaire.

Consolider un écosystème d'acteurs du réemploi et de la réutilisation des déchets ménagers et assimilés

À Roubaix, le cadre de vie est dégradé par la forte présence de déchets et de dépôts sauvages dans

l'espace public. L'analyse de ce phénomène a établi que la catégorie "déchets ménagers et assimilés" (DMA) était majoritaire. Nous proposons de répondre à cet enjeu par la collecte et la valorisation de ces déchets.

(source : M2 EUP DUI)

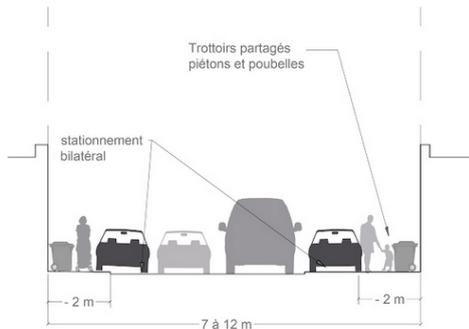


Le NPNRU, une opportunité d'intégration de dispositifs de tri et de collecte des déchets ménagers face à une contrainte d'évolution législative et des espaces publics déjà saturés

Les évolutions législatives actuelles (loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte ; loi anti-gaspillage pour une économie circulaire) marquent une ambition nationale forte d'amélioration et d'intensification du tri des déchets. Ces ambitions sont reprises au niveau de la Métropole Européenne de Lille par le passage de 2 bacs de tri à 4 pour les ménages. L'adaptation des systèmes de tri et collecte des déchets apparaît donc comme un enjeu urgent pour les collectivités en général, et en particulier pour Roubaix qui s'est engagée pour un objectif "zéro déchet" et une stratégie d'économie circulaire.

L'analyse et la classification des morphologies de rues et des types de bâti associés ont révélé que la

typo-morphologie prédominante dans les quartiers concernés par le NPNRU est également la plus critique : elle associe à des rues étroites, faiblement aménagées et encombrées du logement individuel en habitat ancien. Il en découle une accumulation des dispositifs de tri sur un espace public saturé.



M.4: Rues étroites et moyennes au stationnement bilatéral peu ou pas aménagé

Pour répondre à cette situation, notre proposition vise à **mobiliser les espaces publics créés par le NPNRU et à profiter la vacance pour la réalisation d'un maillage de dispositifs de tri et de collecte adapté à la morphologie urbaine et aux besoins des habitants**, afin d'abandonner les poubelles et sacs individuels.

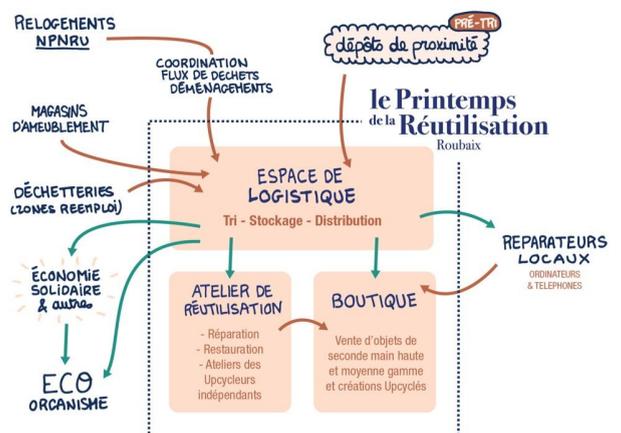
La démarche a été appliquée au quartier de l'Épeule (le plus mixte des tissus urbains étudiés). Un maillage de dispositifs et d'aménagements urbains s'implante dans une logique d'hyper-proximité (à moins de 50 mètres de chaque logement). Certains sont classiques (colonne d'apport volontaire, CAV), d'autres innovent et font de la vacance un atout (dépôts urbains). La méthodologie déployée est répliquable aux autres quartiers d'études du NPNRU.

La consolidation d'un écosystème pour le réemploi et la réutilisation des déchets d'équipements électriques et électroniques et des déchets d'équipements d'ameublement

Parmi les DMA émis dans les espaces publics et privés, **les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) et les déchets d'équipements d'ameublement (DEA)** constituent une grande part

des dépôts sauvages et des abandons lors des déménagements. Ils dégradent le cadre de vie et témoignent de problèmes de tri et de collecte de ce type de déchets à Roubaix. Cependant, ils sont un **gisement potentiel** à une valorisation porteuse d'emplois, sur un territoire déjà accoutumé aux pratiques de réemploi et de réutilisation (professionnels de la seconde main, brocantes, braderies, les vides-greniers etc...). En l'occurrence, le NPNRU promet des gisements supplémentaires.

Ainsi, notre projet **consolide cet écosystème d'acteurs du réemploi et de la réutilisation**. Il s'articule autour de deux dispositifs complémentaires : des **dépôts de proximité**, (collecte, centralisation et pré-tri des déchets) et une structure spécialisée dans l'upcycling, **Le Printemps de la Réutilisation**, pour réparer, transformer et revendre ces matériaux. Ciblant un marché milieu et haut de gamme, elle est inspirée par le centre commercial ReTuna, modèle de consommation sociale et durable dans une ville décroissante, Eskilstuna (Suède). En raison de sa belle visibilité et de la requalification prochaine de sa place publique, Blanchemaille serait un site d'implantation idéal.



(source : M2 EUP DUI)

Le Printemps de la Réutilisation et les dépôts de proximités représentent également une **source d'emploi local**. La gestion logistique des flux de déchets, leur réparation et upcycling, leur vente nécessitent une main d'œuvre aux niveaux de qualification variés, de l'encadreur technique, au designer, en passant par le réparateur d'équipements électroniques et restaurateur de meubles. Ces nouveaux emplois pourront

mobiliser les structures d'insertion professionnelle déjà existantes sur le territoire.

Structuration de la filière d'économie circulaire du BTP autour du réemploi et de la réutilisation

Roubaix, territoire de référence du réemploi et de la réutilisation de matériaux de second-œuvre provenant du BTP

Le NPNRU est une opportunité pour la ville de Roubaix d'initier une démarche d'économie circulaire dans la filière du BTP, et tout particulièrement, dans le réemploi et la réutilisation de matériaux de second œuvre.

En effet, notre diagnostic montre que Roubaix dispose d'un **écosystème d'acteurs d'ores et déjà impliqué en matière d'économie circulaire dans la filière BTP**, et d'une dynamique déjà engagée. Cependant, au sein de cet écosystème cohabitent des visions très différentes de l'économie circulaire ; certains s'attachent à passer par des circuits plus courts de réemploi et de réutilisation, d'autres se positionnent sur le recyclage du gros œuvre. Se pose donc la question de la **structuration de la filière d'économie circulaire du BTP, davantage que celle de son impulsion.**

La puissance publique peut y contribuer en organisant la complémentarité des acteurs. Cela suppose de **consolider certaines boucles de revalorisation, et plus particulièrement celles du réemploi et de la réutilisation - les plus fragiles à ce jour mais présentant la plus grande plus-value du point de vue de l'emploi local et de l'innovation.**

D'autre part, notre diagnostic a révélé un potentiel important concernant les maisons ouvrières type 1930. Sans être le plus impacté par le NPNRU, ce parc est néanmoins une porte d'entrée stratégique pour initier cette démarche. Du fait de son échelle restreinte et la meilleure qualité générale de ses matériaux de second œuvre, il permet de limiter certains freins à l'économie circulaire : logistiques, économiques, techniques...

À l'inverse, **acquérir une expertise** technique à partir du parc ancien et **créer une demande** en matériaux de second œuvre issus du réemploi et de la réutilisation, ancrerait l'économie circulaire dans les pratiques des acteurs impliqués. En outre, former des acteurs locaux à réhabiliter selon des principes d'éco-circulaires un parc ancien, patrimonial et répandu dans le territoire eurométropolitain, assurerait la **pérennité de la filière** au-delà du temps du NPNRU et du territoire de Roubaix.

L'affirmation de cette filière nécessite **la création d'au moins une plateforme de revalorisation**. Ces lieux de conditionnement, de stockage et de revente regroupent un large panel de fonctions (logistiques, documentaires, techniques, d'évaluation et commerciales). Elles répondent à trois principaux défis, à savoir :

- Garantir la stabilité de l'offre (et de la demande) dans le temps ;
- Détailler les caractéristiques techniques des produits de construction ;
- Fournir les garanties nécessaires.

Ainsi la création, en amont du NPNRU, d'une plateforme dédiée est indispensable au développement d'une stratégie d'économie circulaire.

Le couvent des Clarisses comme centre d'expertise et de formation à l'évaluation des performances techniques des matériaux de réemploi et de réutilisation

Lieu emblématique du quartier de l'Epeule et à fort intérêt patrimonial, le couvent des Clarisses devait devenir une **maison de l'économie circulaire**. Cependant, nos investigations sur la notion d'économie circulaire ont mis en évidence une multiplicité d'acceptions. Ce terme englobe l'éco-conception, l'approvisionnement durable, l'écologie industrielle et territoriale ou encore l'allongement de la durée d'usage et de recyclage. Notre parti pris d'étudier des filières de matériaux a démontré que la mise en œuvre de pratiques circulaires se décline en une **diversité des besoins, des ressources, des contraintes, des systèmes**

d'acteurs voire de législation et de circuits de financement, propres à chaque matériau.

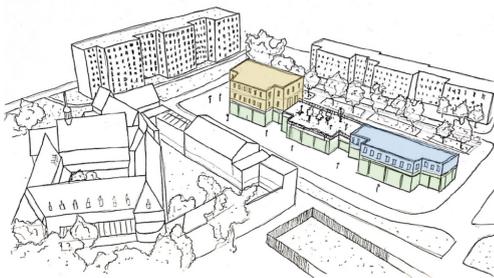
Il nous apparaît donc pertinent de privilégier une **programmation plus thématique et mieux ciblée**. Nous voulons faire du Couvent un lieu dédié à l'évaluation des performances techniques des matériaux de réemploi et de la réutilisation des maisons de type 1930 puis, à terme, un **centre d'expertise et de formation à destination des professionnels du BTP** qui conserverait une certaine ouverture sur le quartier.

Cette proposition s'inscrit dans la logique générale de ce workshop : **afin de structurer la filière du réemploi des matériaux du BTP, l'évaluation des matériaux est indispensable**. Sans une expertise sur l'évaluation des exigences techniques des matériaux certifiant leurs performances, la systématisation de leur réemploi restera irréaliste.

Nous proposons de programmer au Couvent :

- un laboratoire et des bureaux pour le centre d'expertise ;
- des espaces de formations pratiques, théoriques et d'hébergement pour la formation.

En complément de ce programme, on pourra se servir des **opportunités du NPNRU** et notamment des chantiers pour les *test-in situ*. Compte tenu des spécificités du Couvent, nous proposons d'y placer les espaces de formations théoriques et des espaces d'hébergement (dans la continuité de l'histoire du lieu). Les laboratoires et bureaux seront localisés à proximité du couvent. Dans un contexte de transition écologique, il nous paraît plus adéquat de **réhabiliter l'une des Tours Bell pour ces usages** que de construire un nouveau bâtiment. (source : M2 EUP DUI)



Cela permettra aussi **d'ouvrir la programmation du Couvent vers l'extérieur**, tout en respectant l'aspect clos de ce lieu patrimonial. L'enjeu sera également d'aménager les espaces alentour *via* des procédés circulaires, confortant l'Épeule et, plus largement, Roubaix dans leur nouveau statut de référence en matière de réemploi et de réutilisation des matériaux du BTP.

Conclusions d'étude

Ce travail de recherche-action a démontré que la mise en place d'une politique d'action publique locale en faveur de l'économie circulaire doit s'appuyer sur un cadrage préalable précis du ou des matériaux/produits dont elle veut optimiser la seconde vie. Que ce soit en termes de caractéristiques techniques, de circuits de matières, de circuits d'acteurs ou encore de cadres réglementaire, ces matériaux sont trop différenciés pour être appréhendés sans égard pour leurs spécificités.

Une telle politique doit également statuer sur une hiérarchie *ad hoc* des modes de valorisation à favoriser et veiller à sa cohérence au sein du spectre de mesures existantes : ainsi, développer une politique de prévention des déchets serait contradictoire d'une démarche comme la nôtre favorisant le réemploi, puisque le gisement disponible s'en trouverait, à moyen-terme, diminué. L'articulation des mesures et de leurs horizons d'application est donc un point d'attention essentiel pour garantir la cohérence et l'efficacité globale de l'action publique.

Enfin, il faut s'appuyer sur les politiques publiques en cours à plus grande échelle afin de fournir les assises financières adéquates et l'élan collectif requis par cette catégorie émergente de projets. A cet égard, le NPNRU s'avère une opportunité rare de soutenir des politiques de développement écologique et endogène dans des quartiers prioritaires où ces enjeux peuvent se métisser utilement avec des projets en faveur de la cohésion sociale et de l'amélioration du cadre de vie.